

MÉMOIRES D'AVENIR

PUBLICATION DE L'INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE
DE LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS — MAI 2025 — N° 17 - 2 EUROS



2015 - 2025

MÉMOIRES D'AVENIR

PUBLICATION DE L'INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE
DE LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS - MAI 2025 - N° 17 - 2 EUROS



Directeur de la publication :

Philippe Coanet
Rédacteur en chef : Pierre Legoy
Maquette : Christine Demoor
Photos : FDSCGT sauf mention expresse

Conseil d'administration de l'IHS CGT de la Fédération CGT des Services publics

Alain POUCHOL, président d'honneur
Philippe COANET, président
Pierre LEGOY, secrétaire
Nadine BRICOUT, trésorière
Jean-François BEAL
Danielle BERLAIMONT
Jean-Bruno BOUERI
Lise BOUVERET
Vincent DEBEIR
Angèle DE ROSSO
Florence DELSONS
Michel LAVIGNE
Didier LOUVET
Baptiste TALBOT
Laurent TREMINTIN

Conseil scientifique :

Emmanuel Bellanger, historien directeur de recherche au CNRS, Centre d'histoire sociale des mondes contemporains, Paris I
Sophie Bérout, professeur de sciences politiques à l'Université Lumière Lyon II
Dominique DURAND, journaliste historien
Florian GALLIEN, archiviste
Jacques GIRAULT, historien, professeur émérite de l'Université Paris XIII
Colette GRANDCLAUDON, administrateur territorial, mission Histoire du CNFPT
Julian MISCHI, directeur de recherches INRA
Guillaume ROUBAUD-QUASHIE, rédacteur en chef de la revue de « Cause commune »
Stéphane SIROT, historien, enseignant à l'Université de Cergy-Pontoise et de Nantes
Emeric TELLIER, doctorant du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, Paris I

Contact :

Florian GALLIEN : 01 55 82 88 22
ihfsp@cgt.fr

Impression, routage :

RIVET PRESSE-ÉDITION
24, rue Claude-Henri-Gorceix
87022 LIMOGES CEDEX
Tél. 05 55 04 49 50

sommaire

Édito 3

La vie de l'IHS

- Assemblée générale annuelle de l'IHS 4
- Le conseil scientifique 5
- Formation 5

Le coin des archives

- Bilan 2022-2024 6

DOSSIER - LES 10 ANS DE L'IHS

- Les artisans des 10 premières années de l'IHS de la Fédération CGT des Services publics 7
- Expo 120 ans d'histoire de la Fédération 8
- Les 3 tomes de l'histoire de la Fédération CGT des Services publics 10
- 16 numéros de *Mémoires d'avenir* 12
- Colloque « syndicalisme, pouvoirs et politiques dans les services publics territoriaux » 14
- Bonnes feuilles - La banane bleue 18

- 40e anniversaire de l'UFICT-CGT des Services publics 20
- Bon de commande du Tome 3 de l'histoire de la Fédération CGT des Services publics 22
- On a lu 23
- Bulletin d'adhésion à l'IHS 24



édito

Philippe COANET

Nous fêtons cette année les 10 ans de notre jeune IHS de la Fédération CGT des Services publics.

Ce numéro de Mémoires d'avenir revient donc sur le parcours de ces dix années, mais il paraît difficile de faire l'impasse sur la situation internationale qui occupe tous les esprits particulièrement depuis l'élection de Trump à la présidence des États-Unis d'Amérique.

Difficile de l'occulter et en même temps périlleux, car cela bouge fort, vite, de manière imprévisible.

Le désordre mondial

America first, MAGA... Trump, Vance et Musk veulent visiblement en finir avec le multilatéralisme et les institutions internationales nées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et la victoire contre le nazisme et le fascisme.

Chaque jour ou presque, à coups de décrets, post et déclarations, Trump s'installe en leader mondial du nationalisme le plus réactionnaire et quasi fasciste. Avec une brutalité obscène dont a témoigné la sidérante aggrava- tion du 28 février dernier en direct sur les télévisions du monde entier de Trump et Vance à l'encontre de Zelensky.

Depuis le début de la guerre russe en Ukraine, nombre de commentateurs en appellent à l'Histoire, souvent à contre sens, et particulièrement au souvenir des accords de Munich. Mais tous ces zéloteurs de l'Occident leader du «monde libre» ont bien du mal aujourd'hui avec «Munich».

À Munich en septembre 1938, les gouvernements français et anglais signaient avec Hitler et Mussolini un accord qui livrait les Sudètes et la Tchécoslovaquie à l'Allemagne nazie,

soi-disant pour préserver la paix en Europe. On connaît la suite. À Munich en février 2025, Vance, le vice-président américain est venu faire la leçon aux dirigeants européens pour leur recommander d'en finir avec l'esprit des Lumières et les enjoindre de nouer alliance avec l'extrême droite.

De quoi sera fait demain? La paix entre Israël et la Palestine et la reconnaissance enfin de cette dernière? Ou bien l'annexion de la Cisjordanie et le délire trumpien de construction à Gaza d'un vaste ensemble immobilier de villégiature excluant les Palestiniens? La Paix entre la Russie et l'Ukraine avec un compromis territorial d'autonomie des régions russophones comme le préoyaient les accords de Minsk, et des garanties de sécurité pour les deux parties et pour toute l'Europe? Ou bien un immense deal commercial sur les terres rares ukrainiennes?

De manière plus générale : la paix et le désarmement, ou la course aux armements, le gonflement du simple au double des dépenses d'armement en Europe? Avec des conséquences évidentes sur les niveaux de vie et de protection sociale, ainsi que sur le financement des services publics.

Pas une réunion syndicale aujourd'hui, quel qu'en soit l'ordre du jour, où ces questions angoissantes ne surgissent

Et puis dans les relations internationales : la loi de la jungle et du plus fort financièrement et militairement, ou la construction d'un nouvel ordre international, multilatéral, avec des institutions refondées, pour garantir la paix, et permettre des échanges commerciaux et culturels plus égaux entre pays et continents, et s'attaquer vraiment aux dérèglements climatiques.

L'avenir est incertain, mais une chose est sûre : pour arrêter les «docteurs Folamour», il faut que les peuples s'en mêlent.

L'IHS des Services publics, 10 ans déjà!

Il y a dix ans, le Comité National Fédéral de la Fédération CGT des Services publics se constituait en assemblée générale de constitution de son Institut d'Histoire Sociale.

Au terme de ces dix premières années et de l'achèvement du grand projet d'écriture de l'histoire de la Fédération, le travail accompli est plus qu'honorable.

Une revue Mémoires d'avenir appréciée, un colloque sur «syndicalisme, pouvoirs et politique dans les services publics territoriaux», deux expositions sur le statut et l'histoire de 120 ans de la Fédération, des conférences-débats à Montreuil, Courcelle et en territoires, un livret sur la lutte des 81 de La Seyne-sur-Mer, et puis bien sûr le livre en trois volumes sur l'histoire de la Fédération CGT des Services publics.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le soutien politique et financier de la Fédération.

Reste qu'il y a encore beaucoup de travail à faire, notamment pour resserrer les liens avec l'IHS confédéral, étoffer et mieux travailler le réseau des adhérentes et adhérents et parvenir à installer des correspondants régionaux pour décentraliser les initiatives, et lancer de nouveaux projets tournés vers des usages et pratiques plus modernes tels la bande dessinée, la vidéo, le podcast.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'IHS

JEUDI 15 MAI 2025, À 14 HEURES À MONTREUIL

SALLE LOUIS VIANNET, AVEC LE CNF.

À l'ordre du jour :

de 14 heures à 14h45

- Présentation du rapport moral et des perspectives de travail par le président
- Présentation du rapport financier et d'organisation par la trésorière
- Vote des rapports
- Élection du Conseil d'administration

de 14h45 à 15h30

Conférence-débat de Stéphane SIROT sur « les grandes victoires syndicales de 1906 à 2006 »



ATTENTION!

Les frais de déplacement ne sont pris en charge que pour les membres du CNF et les membres sortants du Conseil d'administration.

EXTRAITS DES STATUTS

Article 7 : Le Conseil d'administration est élu par l'Assemblée générale. Il est composé d'au moins huit membres renouvelables tous les deux ans (...) Le Conseil choisit parmi ses membres un Bureau qui anime et gère l'Institut entre deux réunions du CA, il comprend : le ou la Président-e, le ou la Secrétaire, le ou la trésorier-ère.

LES MEMBRES SORTANTS SONT

Philippe Coanet, Alain Pouchol, Pierre Legoy, Nadine Bricout, Vincent Debeir, Danièle Berlaumont, Baptiste Talbot, Lise Bouveret, Jean-Bruno Boueri, Didier Louvet, Jean-François Béal, Angèle De Rosso, Florence Delzons, Michel Lavigne, Laurent Tremintin.



Assemblée générale | 15 mai 2025

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM : Prénom :

Organisation :

Adresse postale :

Adresse électronique :@.....

Téléphone :

Signature :

À renvoyer à :

IHS - Fédération CGT des Services publics — Case 547 - 263, rue de Paris 93515 MONTREUIL CEDEX
 ihs@fdsp.cgt.fr

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique de l'IHS s'est réuni le 23 janvier dans les locaux de la fédération.

Étaient présent à cette réunion de janvier : Philippe Coanet, Vincent Debeir, Emmanuel Bellanger, Julian Mischi, Dominique Durand, Florian Gallien, et en visio : Pierre Legoy, Stéphane Sirot, et Guillaume Roubaud-Quashie.

Au menu des réflexions : le bilan des dix premières années de l'IHS, la dernière ligne droite du livre sur l'histoire de la Fédération CGT des Services publics, et les perspectives de travail en commun pour la période qui s'ouvre.

En introduction, Philippe Coanet a rappelé que dès sa première année d'existence l'IHS a installé le Conseil scientifique en 2016, lequel s'est réuni tous les ans jusqu'en février 2020. Puis son activité a été suspendue en raison notamment de la pandémie de Covid. Cependant, plusieurs des membres du conseil scientifique ont activement participé aux réflexions et actions de l'IHS, en particulier sur le projet de livre sur l'histoire de la Fédération : Dominique Durand qui en est l'auteur et a fait un immense travail de recherches archivistiques, Emmanuel Bellanger qui a assuré la direction scientifique du projet et Stéphane Sirot qui est membre de son comité de pilotage.

Puis a été dressé le bilan des 10 ans : création de la revue Mémoires d'avenir, construction

de deux expositions sur le statut d'une part, à l'occasion des 120 ans de la Fédération d'autre part, édition du livret sur la lutte des 81 de La Seyne-sur-Mer en coopération avec l'IHS du Var, organisation d'un colloque en 2019 sur « syndicalisme, pouvoirs et politique dans les services publics territoriaux », l'IHS a également organisé des conférences avec des historiens, construit un texte de conférence sur l'histoire de la Fédération qui a servi une dizaine de fois auprès de la direction fédérale, mais aussi en territoires.

Et puis, bien sûr, nous nous sommes attelés au grand projet d'écriture du livre en trois volumes sur l'histoire de la Fédération. Les deux premiers volumes sont parus en 2023 et 2024, le troisième paraîtra à l'été de cette année.

Quant aux perspectives futures, Emmanuel Bellanger lance l'idée d'un « Maitron territorial ». Le Maitron c'est un dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social. Il en existe actuellement pour les enseignants, le Livre, les Cheminots, le spectacle. Il faudrait pour cela un portage scientifique, des relais auprès d'auteurs et un projet scientifique abouti, car il ne peut pas être qu'un Maitron CGT ; il doit être intersyndical. Il faudrait réunir des financements d'un poste

RAPPEL

Le conseil scientifique est composé d'universitaires et d'experts historiens, sociologues, politistes, archivistes. Il assiste le Conseil d'administration de l'IHS.

de chercheur, peut-être auprès du CNFPT. Au-delà de cette proposition, est évoqué le travail engagé par Eva Gueguen en vue d'une thèse sur la féminisation dans le syndicalisme de la fonction publique territoriale sous la direction de Julian Mischi.

Sont également à réfléchir des travaux plus spécifiques sur la police municipale, les sapeurs pompiers, la thanatologie, l'évolution des finances locales, la place des services publics dans les zones rurales, l'influence des idées d'extrême droite dans les collectivités locales. Et enfin a été évoquée la volonté du CA de l'IHS d'engager de nouveaux projets sous des formes plus modernes plébiscitées par les « publics » plus jeunes : vidéos, bandes dessinées, podcasts.

En fin de réunion, Florian Gallien a présenté un bilan du travail réalisé depuis deux ans qu'il a la responsabilité des archives fédérales.

FORMATION

Journées d'étude

Une première : l'IHS a été sollicité par la CSD du Val-de-Marne pour monter une journée d'étude : la matinée étant consacrée à l'histoire de la Fédération et l'après-midi à l'histoire du statut.

C'est Alain Pouchol qui en sera l'animateur. La première s'est tenue le 18 mars, la suivante est programmée le 12 mai.

Rappelons que c'est déjà à l'initiative d'un syndicat du 94 (le syndicat des ICT de Vitry-sur-Seine) qu'avait été construite et testée la première version de conférence sur l'histoire de la Fédération.

À l'issue de ces deux séances, l'IHS peaufinera un outil (diaporama, texte d'intervention et conducteur d'animation) qui pourrait permettre aux CSD d'organiser elles-mêmes de telles journées d'étude.



Bilan 2022-2024

FLORIAN GALLIEN

COLLECTE

Le premier travail en matière de collecte a consisté à en redéfinir les procédures et les moyens. Cela a débouché sur l'élaboration et la mise en place de 2 outils : un registre des entrées pour consigner et suivre à la trace tous les nouveaux versements d'archives reçus et un bordereau de versement pour formaliser chaque transfert de documents vers les archives de la Fédération et disposer de relevés détaillés des dossiers versés.

La collecte de ces deux dernières années s'est ensuite organisée autour :

- de la reprise progressive de l'arriéré accumulé durant plusieurs années au sein de la Fédération : ont ainsi pu être collectées des archives du secteur international, de la délégation CSFPT, de l'UFICT, du pôle vie syndicale, de la formation syndicale, de l'administration générale de la Fédération... Ce travail est toujours en cours — les dossiers produits par le secteur juridique de la Fédération au cours de la dernière décennie sont par exemple en cours de collecte — et plusieurs autres versements à venir sont déjà identifiés.
- du 13^e congrès fédéral de 2023, qui a occasionné des départs au sein du bureau fédéral, et dont les archives ont donc été collectées à cette occasion (citons notamment la collecte des archives de Christophe Couderc, qui a occupé jusqu'au 13^e congrès les fonctions d'administrateur et de secrétaire à la politique financière de la Fédération ou celles de Jef Lair, alors responsable de la communication fédérale).
- du projet de gestion de l'information numérique lancé au lendemain du 13^e congrès avec l'objectif d'aboutir à la mise en place de règles communes de gestion des documents numériques. Ce travail, qui n'est qu'à son commencement, est d'autant plus important qu'il est un préalable à tout projet d'archivage numérique à plus long terme.

TRAITEMENTS

Le premier et le plus important tra-

vail en la matière a consisté en la réalisation d'un récolement de l'ensemble des archives conservées par la Fédération. Ce travail a mis au jour quelques lacunes et s'est poursuivi dans la foulée par un refolement — une réorganisation du magasin — afin d'en optimiser au maximum l'espace pour être en mesure de recevoir durablement les nouveaux versements. Au terme de ce refolement, 131 mètres linéaires ont été rendus disponibles à cette fin.

Un travail de tri a également été mené, notamment en ce qui concerne les archives comptables de la Fédération, archives particulièrement volumineuses et qui, pour une part non négligeable, ont un faible intérêt historique (fiches de frais, factures...). Un premier travail d'identification de boîtes vouées à l'élimination a été mené.

En prolongement de ces travaux a été opéré le passage à un classement «en continu»

(permettant de ranger matériellement les versements les uns à la suite des autres) toujours avec l'objectif d'optimiser l'organisation matérielle du magasin.

COMMUNICATION

Au cours de l'année 2024, 37 demandes de recherches archivistiques ont été honorées. Il s'agissait pour l'essentiel de demandes internes, mais signalons tout de même 4 demandes externes dont 2 d'universitaires, pour l'une provenant d'une doctorante à Sciences-Po travaillant sur l'histoire des professionnelles en charge de l'éducation des jeunes enfants; pour l'autre, d'une doctorante en sociologie à l'université Paris-Dauphine travaillant sur la place des femmes dans la fonction publique territoriale et ses organisations syndicales depuis les années 1980.

L'important travail de valorisation des archives de la Fédération a été réalisé grâce à l'IHS par l'intermédiaire de sa revue et des différents événements organisés au cours de ces dernières années (conférences, exposition...). Il s'est notamment concentré autour du projet d'écriture de l'histoire de la Fédération réalisé par Dominique Durand; la réalisation du troisième tome ayant été l'occasion d'enregistrer plusieurs des entretiens menés par Dominique auprès des secrétaires généraux de la Fédération.

COLLECTIF ARCHIVES-DOCUMENTATION DE LA CGT

Enfin, un travail a été mené avec l'ensemble des archivistes et la documentaliste du complexe au sein du collectif «Archives-Documentation» de la CGT. Ce collectif s'est régulièrement réuni au cours de ces 2 dernières années. Il s'est organisé autour de 4 groupes de travail thématiques (droit et archives, urgence, archives orales et bonnes pratiques) avec l'objectif de sensibiliser aux enjeux de la préservation des archives de nos organisations et de fournir à l'ensemble des militants des conseils pratiques. Une première phase des travaux menés dans ce cadre a abouti début 2025 avec la mise en ligne de «fiches archives». Les prochains numéros de *Mémoires d'avenir* permettront d'en présenter le détail.

«Fiches archives»

<https://www.cad.ihs.cgt.fr/>



Crédit du dessin d'illustration : Bruno Charzat

Les artisans des 10 premières années de l'IHS de la Fédération CGT des Services publics



L'IHS est une association 1901 constituée le 14 octobre 2015 par les militant-es suivant-es (NB : leur âge appelle un renouvellement!) :

Alain Pouchol (1946 Alger) synd. 1967 Nanterre 92, mb CEFD 1975, secrétaire général de la Fédération de 1979 à 1995

Philippe Coanet (1951) synd. 1973 au Livre parisien puis 1981 Bagneux 92, mb CEFD 1985, secrétaire fédéral de 1995 à 2002

Pierre Legoy (1950) synd. 1975 Sarcelles 95 puis La Rochelle 17, dirigeant de l'USNICT puis UFICT de 1976 à 1993, CEFD 1979, secrétaire fédéral de 1985 à 1995

Nadine Bricout (1957) synd. 1976 Pierrefitte 93, secrétaire fédérale de 1995 à 2005

Vincent Debeir (1952) synd. 1975 à la Métallurgie puis 1981 ville de Lille et Conseil Régional 59-62, mb CEFD, secrétaire général de la Fédération de 1995 à 2002

Ce noyau a reçu la participation active de plusieurs membres du conseil d'administration :

Lise Bouveret, Danielle Berlaumont, Jean-Bruno Boueri, Didier Louvet, Jean-François Béal, Michel Lavigne

L'association a été constamment soutenue, y compris financièrement, par la Fédération. Elle a bénéficié du travail de ses collaborateurs-rices :

Line Boyer, archiviste-documentaliste de la Fédération de 2015 à 2019

Florian Gallien, archiviste-documentaliste de la Fédération depuis 2022

Christine Demoor, maquettiste au service Communication de la Fédération

Depuis le début, **Dominique Durand** (né en 1948) est la cheville ouvrière des ouvrages de l'IHS. Dominique Durand est journaliste retraité, historien. Il a été rédacteur en chef de revues de santé publique et de protection sociale. Ancien membre du bureau du Syndicat de la Presse sociale, il est auteur de différents ouvrages sur le travail et la santé au travail. Engagé dans les activités de mémoire de la résistance et de la déportation, pour lesquelles il a écrit plusieurs livres, il a été président de l'association française Buchenwald-Dora. Son

père Pierre (1923-2002) avait été résistant dès 1941, déporté en mai 1944, et après la Libération fit œuvre d'historien et de journaliste à l'Humanité.

Les nombreux livres de Dominique ont été écrits sous pseudonyme (*Les truands du patronat*, Éditions sociales 1977; *La Machine à broyer de France Télécom à Orange* Éditions JC Gawsewitch 2008) ou sous son nom propre (Marie-Claude Vailant-Couturier, une femme engagée 2012 Balland) Il a publié en 2004 *Une histoire de la fonction publique territoriale* (La Dispute).

Il a dirigé l'ouvrage collectif *Les 81 de La Seyne-sur-Mer, une lutte exemplaire* (Institut d'histoire sociale de la Fédération CGT des services publics, 2018).

Il est l'auteur des 3 tomes de *L'Histoire de la Fédération CGT des Services publics* (éditions de l'Atelier, 2023, 2024, 2025).

L'association a eu la chance de bénéficier de l'apport scientifique d'universitaires renommés par leurs publications. Ils ont permis la co-organisation avec leurs laboratoires du Colloque « Syndicalisme, pouvoirs et politiques dans les services publics territoriaux » à Pantin le 12 septembre 2019, et ont rédigé les préfaces des tomes de l'Histoire de la Fédération écrite par Dominique Durand. Parmi eux :

Emmanuel Bellanger, historien, directeur de recherches au CNRS, directeur du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains UMR 8058 de l'Université Paris I, spécialiste de l'histoire sociale des banlieues, des métropoles et des politiques urbaines, modérateur de notre conseil scientifique.

Stéphane Sirot, historien, professeur des Universités (Cergy-Pontoise, Nantes), spécialiste de la sociologie des grèves, du syndicalisme et des relations sociales.

Sophie Bérout, politiste, professeur de sciences politiques à l'Université Lumière Lyon II, Laboratoire Triangle UMR 5206, spécialiste de la sociologie politique du syndicalisme.





EXPO 120 ANS D'HISTOIRE DE LA FÉDÉRATION

DOSSIER



Les 3 tomes de l'histoire de la Fédération CGT des Services publics

Trois livres indispensables aux universitaires, chercheurs-ses, formateurs-rices, étudiant-es qui s'intéressent à la fonction publique territoriale, comme celles et ceux, syndicalistes, élu-es qui agissent pour le service public.

En novembre 2023, la Fédération CGT des Services publics fête ses 120 ans.

À cette occasion, elle a confié à Dominique Durand la rédaction d'une histoire de la Fédération à l'initiative de l'Institut d'Histoire Sociale de la Fédération, sous la direction scientifique d'Emmanuel Bellanger et en collaboration avec les éditions de l'Atelier.

L'histoire de la Fédération se compose de trois volumes :

- de la naissance en 1903 aux années 1970 (édition en novembre 2024);
- de la création de la nouvelle Fédération des Services publics au mouvement d'octobre novembre 95 (édition à l'occasion du 13^e congrès de la Fédération, novembre 2023);
- de 1996 à nos jours (édition en 2025).

L'auteur

Journaliste, historien, Dominique Durand a fait du travail et des mouvements mutualistes et associatifs les sujets de ses principaux ouvrages et articles.

Il a notamment publié, en 2004, *Une histoire de la fonction publique territoriale* (La Dispute).

Il est membre fondateur du conseil scientifique de l'Institut d'histoire sociale de la Fédération CGT des Services publics.



Tome 1



La Fédération nationale des travailleurs municipaux est créée en 1903 lors d'un congrès tenu à Bourges. Le citoyen Copigneaux, employé de la Ville de Paris, en est le premier secrétaire général. De 1898 à 1900, il a été secré-

taire général de la toute jeune CGT créée en 1895 à Limoges.

Ce volume couvre la naissance puis la lente maturité de la Fédération des Services publics au sein d'une CGT cherchant sa cohésion dans le mouvement des révolutions industrielles, sociales et politiques, et des deux guerres mondiales, avec comme boussolles l'indépendance syndicale, les revendications et l'espoir du changement social.

Appuyé sur un important volume d'archives inédites et des témoignages, il retrace une construction mouvementée, agitée de courants idéologiques divers et des stratégies divergentes, entrecoupée par deux guerres mondiales, et les scissions de 1922, 1939 et 1947, mais aussi la participation de la Fédération des Services publics aux conquêtes sociales du Front populaire, puis de la Libération, pour s'achever sur les combats des « trente glorieuses ».





Ce volume couvre les années de la création de la nouvelle Fédération en 1979 issue de la séparation de l'ancienne Fédération générale CGT

des Services publics et de santé, au mouvement social de novembre-décembre 1995. Appuyé sur un important volume d'archives et de nombreux témoignages de militantes et militants des quatre coins de France, il retrace les combats sociaux de la fin des années 70 au grand mouvement social de 1995.

Des espoirs de 81, avec la décentralisation et le nouveau statut des fonctionnaires, aux désillusions avec le retour de l'austérité, des privatisations et des attaques contre le statut, le récit historique nous fait revivre les luttes et les débats

des syndicats CGT des services publics et de leur Fédération. Au congrès ils ne sont que 9 délégués représentant onze syndicats et 4 000 syndiqués. Des Communaux de Saint-Étienne, de Paris, de Bourges, de Montluçon, de Tours, de Lille, Bordeaux et Neuilly-sur-Seine, ainsi que le syndicat des ouvriers et ouvrières de l'Assistance publique de Paris.

Le volume 2 de l'histoire de la Fédération est sorti en novembre 2023, date à laquelle la Fédération CGT des Services publics a fêté ses 120 ans.

Tome 2



Tome 3

Chacun des gouvernements qui se sont succédé de 1995 à 2023 a livré son lot d'avanies sous des termes choisis qui un «approfondissement de la décentralisation», qui une «réforme des systèmes sociaux», qui une «valorisation de la Fonction publique», qui une «rénovation de la vie locale», qui «une réforme des retraites», qui une «spécialisation des contrats de travail», qui une «révision générale des politiques publiques», etc.

À chacun de ces moments, la Fédération CGT des Services publics a dû réagir, mobiliser, proposer, négocier. Ses engagements se sont accompagnés d'adaptations structurelles, d'affirmations de nouvelles capacités, d'un maintien de son influence dans le paysage social et de gains en nombre d'adhérents. Poursuivant un chemin désormais séculaire, comptant dans le paysage syndical

international, elle défriche de nouvelles voies, ancrée dans le sillage de ses fondateurs.

16 numéros de *Mémoires d'avenir*

Dans chaque numéro, un éditorial, une rubrique « Vie de l'IHS » et une rubrique « Coin des archives », qui ne sont pas, sauf exception, ci-après répertoriés.

Notons que certaines initiatives, comme au dernier trimestre 2015 l'élaboration d'une contribution contre les idées d'extrême droite, ou des chantiers comme l'évolution des populations et de l'aménagement du territoire (désertifications, migrations et réponses aux besoins), ou l'évolution du rôle et les moyens des collectivités territoriales, n'ont pas été finalisées.

De même, nous avons toujours le projet de donner envie à des syndicats importants de se pencher sur leur histoire. La Fédération, ce n'est pas que Montreuil, c'est des centaines d'organisations dont l'activité mérite d'être rendue publique dans *Mémoires d'avenir*.

Par ailleurs, pendant la période Covid, l'IHS avec la Fédération a organisé le 23 avril 2020 une réunion téléphonique de 2h50 sur les premiers enseignements des manifestations et grèves contre le projet de retraite à points, introduite par une conférence charpentée de Stéphane Sirot. Par contre nous n'avons sorti qu'un numéro de *Mémoires d'avenir* en 2020.

La quasi-totalité des articles et dossiers listés ont été rédigés par des membres du CA de l'IHS. Est indiqué, suivi d'une *, lorsque l'auteur est un universitaire.

Mémoires d'avenir n° 1 juillet 2016

- 80^e anniversaire du Front populaire – Le congrès d'unité des services publics pp.5 à 8
- Henri Rive pp.9 à 11

Mémoires d'avenir n° 2 novembre 2016

- Hommage Georges Séguy p.2
- 1946-2016 Le statut général des fonctionnaires fête ses 70 ans [article de base pour l'élaboration d'une exposition] pp.5 à 11
- Raymond Barberis pp.12 à 14

Mémoires d'avenir n° 3 juillet 2017

- Autour de l'accord Durafour du 9 février 1990 pp.5 à 9
- Hommage Jean-Louis Pizivin p.10
- Charles Romain pp.11 et 12
- *Vers la VI^e République ?* Georges Séguy
- Décembre 1992 pp.13 et 14

Mémoires d'avenir n° 4 décembre 2017

- Hommage Louis Viannet p.3
- Mars 1982 Lyon : Un tournant revendicatif pp.5 à 8
- Sociologie de Lille (note de lecture) pp.9 et 10
- André Henck pp.11 et 12
- Institutionnalisation du syndicalisme ; introduction de la contribution de P. Coanet au colloque confédéral pp. 13 et 14

Les 81 de La Seyne-sur-Mer, une lutte exemplaire

Ouvrage collectif de 68 pages sous la

direction de Dominique Durand, vendu 6 €, édité en 2018 par l'Institut d'histoire sociale de la Fédération CGT des services publics. « En 1987, le maire de La Seyne-sur-Mer, dans le Var, décide de privatiser un ensemble de services municipaux et de licencier, malgré leur statut, 81 employés municipaux. Sur fond de crise économique gangrénée par l'affairisme, dans un climat politique local exacerbé par des règlements de compte meurtriers, les 81 de La Seyne vont se battre pour garder leur emploi et défendre le service public. Leur lutte sera difficile, avec ses héros et ses victimes, ses moments d'euphorie et d'abattement, d'espoir et de désillusion. Leur mouvement aura un écho national et deviendra suffisamment puissant pour qu'ils remportent la victoire et participe à la consolidation du droit de la Fonction publique territoriale. » Ce livre, qui s'appuie sur de nombreux témoignages et une abondante documentation, est le récit d'un combat gagné.

Mémoires d'avenir n° 5 juin 2018

- La mort ne doit pas être un commerce pp.8 à 14
- Qu'a-t-on obtenu en mai-juin 1968 ? [extrait du relevé de conclusions] p.15
- Histoire d'eau pp.16 et 17
- René Quesnel p.18

Mémoires d'avenir n° 6 décembre 2018

- La grève et la loi en France : du délit au droit



contraint – Stéphane Sirot* pp.5 à 10

- La grande grève victorieuse des employés communaux de la région parisienne en septembre 1919 p.11
- Luc Boropert pp.12 et 13
- Sociologie de Nantes (note de lecture) pp.14 et 15
- Insert 4 pages : Appel à communications - Colloque Syndicalisme, pouvoirs et politiques dans les services publics territoriaux, Paris 12 et 13 septembre 2019

Mémoires d'avenir n° 7 juin 2019

- 50 000 manifestant-es, place de la Nation le 5 juin 1980 pp.4 et 5
- La "grande grève" des communaux de septembre 1919 – une victoire statutaire, un nouveau rapport maire-personnel communal – Emmanuel Bellanger* pp.6 à 10
- Regard sur l'évolution de la Fonction publique territoriale en Île-de-France depuis les années 1970 pp.11 et 12, 17 et 18
- Éléments pour une histoire du syndicalisme cadres des services publics pp.19 à 24
- Yvette Machu p.25
- René Déjardin p.26
- Insert 4 pages : Déroulement des travaux - Colloque Syndicalisme, pouvoirs et politiques dans les services publics territoriaux, Pantin 12 et 13 septembre 2019 pp.13 à 16

Mémoires d'avenir n° 8 novembre 2019

- Numéro retraçant 4 années d'activité de l'IHS à l'occasion du 12^e congrès fédéral à Montpellier du 18 au 21 novembre 2019
- La fusion n'aura pas lieu – Retour sur le Congrès de Montluçon et l'échec de la fusion Services publics et UGFF pp.5 à 10

- Les 110 ans du journal des Municipaux de Lyon p.12
- Hommage Louis-Pierre Epailard p.13
- CGT-CGTU (1934-1935) Vers la réunification
- André Narritsens (note de lecture) p.14

Mémoires d'avenir n° 9 décembre 2020

- Le colloque de l'IHS confédéral – Le syndicalisme professionnel, organisations et structures (de 1980 aux années 2000) ; la présentation à ce colloque de la contribution "La fusion n'aura pas lieu", remaniée et complétée, fait office de rectificatif du texte paru dans le n° 8 p.5 à 7
- Les communautés urbaines, jeunes ancêtres des métropoles pp.8 à 13
- Petite histoire de la CNRACL pp.14 et 15
- Regard sur le corps des sapeurs-pompiers de la ville de Saint-Étienne pp.16 et 17
- Le paiement des salariés de la commune de Sienna (Italie) en 1430 p.18
- Hommage Georges Delbort p.19

Mémoires d'avenir n° 10 décembre 2021

- Témoignage sur la période 1978-1985 de Thérèse Gallo-Villa (ex-Hirschberg) et Alain Pouchol pp.4 à 8
- La fonction publique territoriale : catégorie juridique ou statut social ? - Émilie Biland* pp.9 à 11
- Hommage à Pierre Jeanny pp.12 et 13
- Marcel Paul, un ouvrier au Conseil des ministres (note de lecture) p.14
- Mémoires d'avenir n° 11 juillet 2022 :
- Syndicalisme et environnement, une histoire en marche pp.4 à 16, dont Les syndicalistes face aux politiques municipales de l'environnement – Les Fédérations CGT et CFDT des personnels municipaux des années 1960 à 1989 - Renaud Bécot* pp.7 à 13

- Inventons un nouvel art de vivre populaire (note de lecture) p.17
- Marie-Claude Beuret pp.18 et 19

Mémoires d'avenir n° 12 décembre 2022

- Encart 4 pages Assemblée générale 25 janvier 2023 pp.11 à 14
- "Des archives syndicales bien classées permettent d'être plus efficace au quotidien" (reportage auprès du syndicat CGT de la Métropole Européenne de Lille) pp.5 et 6
- La formation professionnelle, enjeu revendicatif pp.7 à 19
- Le grand incendie des Landes en 1949 pp.20 et 21
- Daniel Le Flanchec, employé communal, maire de Douarnenez, Ni Dieu, ni maître ? pp. 22 et 23

Mémoires d'avenir n° 13 juillet 2023

- Présentation du tome 1 de l'Histoire de la Fédération et de l'exposition 120 ans
- 1940 : les archives de la Fédération spolées p.6
- La culture, enjeu majeur d'émancipation pp.10 à 19 dont La lecture publique comme vecteur d'une fonction publique municipale en formation des années 1930 aux années 1950 - La figure atypique de Georgette de Groslier - Pascal Guillot* pp.13 à 16
- Qualité du service public local, qualification des fonctionnaires territoriaux, promotion sociale et émancipation - 50 années de combat de la CGT pour le CNFPT et le service public de formation professionnelle pp.20 à 21
- Noémie Bardot, secrétaire de mairie de Bourré pp.22 et 23

Mémoires d'avenir n° 14 novembre 2023

- 1930 : la Fédération tient son congrès à Lille p.4
- Lucien Jayat, un militant syndical d'exception pp.5 à 11
- Histoire de la Fédération Tome 1 – Chapitre 1 pp.13 à 17

Mémoires d'avenir n° 15 mai 2024

- Le colloque de l'IHS confédéral – Syndicalisme et environnement : approches historiques et sociologiques (19^e-20^e siècles) pp.7 et 8
- La retraite, ce n'est pas fini ! pp.11 à 17
- André Maurin pp.18 et 19

Mémoires d'avenir n° 16 décembre 2024

- Zoom sur les états généraux de 1980 pour la défense du service public p.6
- 120 ans de solidarité et d'action internationales pp.7 à 15 et 18
- La multiplication des règlements statutaires dans les grandes villes – L'exemple de Toulouse 1909 pp. 16 et 17



Colloque « syndicalisme, pouvoirs et politiques dans les services publics territoriaux » des 12 et 23 septembre 2019

Par Pierre Legoy

Ce colloque, coorganisé par l'IHS de la Fédération CGT des Services publics et 2 laboratoires universitaires (CHS XX^e siècle de Paris 1 et Triangle de Lyon 2) avec le soutien du CNFPT et de l'Association des Archivistes de France, a été réduit à une journée en raison d'une grève totale des agent-es de la RATP le 13 septembre pour défendre leur régime de retraite.

Il a été précédé d'un intense travail collectif pendant pratiquement 2 ans, réunissant le conseil d'administration de l'IHS et son conseil scientifique : plusieurs versions d'une note préparatoire (13 pages dactylographiées, 3^e version en novembre 2017) du secrétaire de l'IHS Pierre Legoy afin de cerner le thème souhaité pour le colloque ; plusieurs versions de l'appel à communication rédigé par le modérateur du conseil scientifique Emmanuel Bellanger, membre du laboratoire Centre d'Histoire sociale des mondes contemporains de l'Université Paris 1 ; multiples démarches auprès du Président du CNFPT, en particulier pour l'organisation matérielle du colloque.

L'appel à communication est paru dans un insert de 4 pages du numéro 6 de Mémoires d'avenir Décembre 2018, sur un site Internet dédié et sur les sites Internet des laboratoires ; la proposition de déroulement des travaux dans un insert 4 pages du numéro 7 de Mémoires d'avenir Juin 2019. Environ 80 personnes étaient présentes dans l'amphithéâtre de la délégation de la Première Couronne du CNFPT le 12 septembre : la direction de la Fédération CGT des Services publics (commission exécutive), une quinzaine d'universitaires, 5 membres de la Fédération Interco-CFDT, un membre de la FSU territoriale, un membre de FO, un membre de la CFTC Fonction publique, le président et le directeur de l'IHS confédéral CGT... Nous évoquons ci-après, brièvement, mais dans sa globalité, le déroulement de cette journée du 12 septembre 2019.

Après les mots de bienvenue de Luc Néel, directeur de la délégation du CNFPT Petite Couronne, **Philippe Coanet**, président de l'IHS de la Fédération CGT des Services publics, introduit les travaux. Exempt de toute visée étroite-ment utilitariste, notre Institut a pour objectif de contribuer à donner des repères aux nouvelles générations de militants et dirigeants syndicaux. Pour cela, il a installé, à côté de son conseil d'administration, un conseil scientifique composé de chercheurs, historiens, politistes, sociologues, et d'experts.

Afin de donner une idée du thème choisi pour ce colloque pluridisciplinaire et pluraliste, P. Coanet explique que le paritarisme constitue dans la fonction publique d'État ou territoriale

une forme élevée d'institutionnalisation du syndicalisme. Les travailleurs des administrations, des services publics ont pour mission de faire fonctionner des institutions. Pour les syndicalistes, la question de savoir, au-delà des revendications, comment se situer dans et par rapport à l'institution est quasi obsédante.

Ainsi, au long de son histoire, la Fédération CGT des Services publics a été traversée par des débats entre « communalistes » et « fonctionnaristes ». D'un côté les partisans d'une stricte autonomie communale vue comme rempart à l'appareil d'État au service de la bourgeoisie et du capital, et de l'autre côté les partisans d'une assimilation, d'une égalité des règles régissant les collectivités locales, leurs services et leurs agents à celles de l'État et ses fonctionnaires.

Bien au-delà de la question du paritarisme, celle du rapport aux pouvoirs, local et/ou national, et au-x politique-s marque fortement le syndicalisme des agents publics.

L'HISTOIRE SOCIALE ET POLITIQUE DES « TERRITORIAUX ET DU SYNDICALISME »

La première séquence du colloque est placée sous la présidence de Vincent Debeir, membre du CA de l'IHS.

Premier intervenant, **Emmanuel Bellanger** (CHS Paris 1, CNRS) veut retracer l'histoire sociale du personnel communal « Travailler à la ville des années 1880 aux années 1960 ». L'empreinte d'un territoire est très importante sur les communaux, qui s'insèrent dans une vie sociale municipale. La gestion des agents communaux est donc d'abord dans une logique de fidélisation, avec un recrutement local ; la majorité des agents est issue des milieux populaires, en rapport avec la nature même du travail municipal. Le recrutement affinitaire entraîne une vision dépréciative.

Puis, progressivement, se met en place un recrutement méritocratique et une dynamique de mobilité s'instaure qui se généralisent aux lendemains du mouvement de grève de 1919 avec le début de la mise en place d'un statut et la création en 1922 de l'ENAM. Professionnalisation et rationalisation vont marquer de plus en plus les promotions Mairie. Dans les années 1930, cela donne lieu à une progression de l'intercommunalité dans la banlieue parisienne. En 1938, la première femme secrétaire générale est nommée (Pantin). Ensuite se développe un phénomène de massification. Les promotions Mairie rencontrent des entraves au profit de la mobilité géographique et professionnelle.

La deuxième communication, présentée par **Pascal Guillot** (Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines) porte sur « La lecture publique comme vecteur d'une fonction publique municipale en formation : la figure atypique de Georgette de Groslier »¹. Dans la ville de Boulogne (92), dont le maire est André Morizet (maire de Boulogne puis Boulogne-Billan-

1 L'intégralité de cette communication est parue dans le *Mémoires d'avenir* n° 13 juillet 2023 (dossier La culture, enjeu d'émancipation)

court de 1919 à 1942, PCF puis SFIO), il y a 2 bibliothèques depuis 1864 et 1901. Georgette de Groslier est recrutée bibliothécaire en mai 1938. C'est l'une des 2 bibliothécaires municipales professionnelles; elle a fondé avec son mari (adhérent à la CGT de l'édition) l'association de développement de la lecture publique. Le lecteur doit être au centre, avec une liberté d'accès aux rayons de la bibliothèque; une section enfantine est ouverte.

Ensuite, **Emile Biland-Curinier** (Professeur à Sciences Po, Centre de sociologie des organisations) traite de la question «*La fonction publique territoriale : catégorie juridique ou statut social?*»². La FPT se trouve au confluent de 3 processus : juridique (catégorie juridique commune instituée par la loi du 26 janvier 1984), politique (et syndical), social (groupe social de l'éboueur à l'emploi fonctionnel). Son hétérogénéité s'accroît : au moins 20 % de non titulaires, loi de transformation de la fonction publique, petites communes... E. Biland évoque la création des métropoles et la diversité de situation selon les départements. La mobilité entre collectivités conduit à un rapprochement des pratiques. Le CNFPT joue le rôle de «maison» des territoriaux; le travail d'identification et d'unification est inachevé.

Colette Grandclaudon et **Sylvie Guillet** (CNFPT) présentent un montage vidéo d'entretiens «*Paroles de témoins sur l'histoire de la fonction publique territoriale et du paritarisme*». Elles reviennent sur la notion de paritarisme, son enjeu, en développant ses différentes étapes : 1972, le paritarisme au service de la promotion; 1984 le paritarisme au service de la décentralisation; aujourd'hui le paritarisme face à la mondialisation et à l'enjeu environnemental.

La communication de **Sophie Bérout** (professeur Université Lyon 2, laboratoire Triangle) traite de «*la précarisation du travail et de l'emploi : les enjeux pour l'action syndicale*». Le phénomène de précarisation participe à l'histoire du secteur des collectivités locales, secteur dynamique de syndicalisation encore ancré dans les classes populaires : non titulaires, féminisation, temps partiel, bas salaires, précarité des droits... S. Bérout prend l'exemple du travail auprès des personnes âgées, aides ménagères, aides à domicile, EPHAD... Elle analyse les différentes gestions d'EPHAD. La capacité du syndicat à être davantage en réseau, à prendre en compte les revendications des précaires, à faire vivre du collectif, est posée. Dans l'action syndicale, il y a la relation conditions de travail/conditions d'accueil des personnes âgées, la dénonciation de la manière dont le travail est réalisé, la volonté d'un travail bien fait.

Stéphane Sirot (professeur Université de Cer-

gy-Pontoise) interroge «*Syndicalisme et politique : des liaisons dangereuses ou des liens qui lièrent?*». La loi de 1884 témoigne de la grande peur de l'ordre dominant que le syndicalisme s'occupe de politique. L'expression «intérêts généraux de la profession» est retirée de la loi de 1884, les syndicats ayant pour objet exclusivement les intérêts particuliers, les revendications quotidiennes. Le syndicalisme français se distingue du britannique et de l'allemand. Mais il est porteur, dès l'origine, d'un projet de transformation de la société visant à substituer à la démocratie libérale la démocratie sociale. De 1919 aux années 1970-80, on assiste à une politisation par délégation, une dépolitisation du syndicalisme, une prise de distance proclamée vis-à-vis du politique. Le «recentrage» de la CFDT est applicable à l'ensemble du champ syndical. Il y a sur-institutionnalisation de l'organisation syndicale, qui semble résignée à n'être plus qu'une force d'accompagnement. Le mouvement social dit des «Gilets jaunes» s'est formé et développé en dehors des organisations de travailleurs.

S. Sirot rappelle que les fonctionnaires ont été rétifs à se confédéraliser. Il met en rapport diversité des métiers de la FPT et cristallisation de l'identité, la dimension de service public.

DISCUSSION

Vincent Debeir ouvre un temps de discussion avant le repas.

Ronan Lapierre intervient sur la question du clientélisme politique; il évoque la diversité des domaines d'intervention et l'intercommunalité.

Claude Brochard (ancien secrétaire fédéral) revient sur le fait qu'avant 1981 on se revendiquait du communalisme, les conseils généraux ayant des fonctionnaires d'État. L'employeur est un élu de la population, il crée les postes et recrute.

Pour Christophe Couderc (secrétaire fédéral, vice-président du CNFPT), le paritarisme serait fondé sur des intérêts communs employeurs/employés; en fait il n'existe pas, il est tronqué. Les employeurs ne veulent pas une formation émancipatrice.

Alain Pouchol (secrétaire général de la Fédération de 1979 à 1995) dit qu'il y a un seul statut; dire qu'il y a 3 fonctions publiques c'est entrer dans la logique de ceux qui n'en veulent pas. Si on s'en était tenu au paritarisme, nous n'aurions jamais été fonctionnaires. Pour nous, le paritarisme c'est le combat contre l'omnipotence, un des éléments utilisés par le syndicalisme. A. Pouchol revient sur l'indépendance syndicale vis-à-vis des élus, et sur les vraies spécificités de la fonction publique territoriale. Colette Grandclaudon considère que la mobilité a commencé à être possible à partir du moment où elle a commencé à être organisée en 1972 et surtout depuis 1984. A priori, les maires ne veulent pas de la mobilité.

Emmanuel Bellanger insiste sur la prégnance du patriotisme de clocher, créateur de tension pour l'émancipation. Le clientélisme tend à s'effacer en même temps que l'explosion des effectifs.

RAPPORT AU POUVOIR ET PRATIQUES SYNDICALES ET POLITIQUES

La deuxième séquence du colloque est placée sous la présidence de Karel Yon (chargé de recherches en sociologie, CERAPS université de Lille).

Premier intervenant de l'après-midi, la communication de **Julian Misch** (sociologue, CESAER, INRA) s'intitule «*Le syndicalisme face à la clôture du champ politique : engagements ouvriers et pouvoir local*». La promotion d'élus ouvriers dans les municipalités résulte du rôle du syndicalisme. Mais les partis vont dévaloriser la matrice syndicale, le savoir-faire militant. Il y a un tarissement de la filière ouvrière dans le recrutement des élus municipaux. Au PCF, il y a essentiellement des cadres A territoriaux.

La communication d'**Alexandra Garabige** (sociologue, INED) porte sur «*L'action syndicale dans une mairie communiste [Nanterre]. Retours sur les enseignements d'une recherche*». A. Garabige est l'auteur d'une thèse «Modernisation du service public et évolutions des relations professionnelles dans la fonction publique territoriale : permanence et recomposition d'une municipalité de la région parisienne» (il y a très peu d'études sur les relations professionnelles dans la FPT). Au-delà d'arrangements locaux clientélistes, elle décrit une CGT historiquement courroie de transmission, une persistance du «communisme syndical». Mais une volonté marquée d'indépendance syndicale apparaît, avec des relations professionnelles non contractuelles, un «compromis belliqueux». Des îlots participatifs naissent dans une structure largement centralisée.

Rémi Lefebvre (politologue, professeur université de Lille, CERAPS) quant à lui évoque «*L'enjeu politique du personnel communal dans le socialisme municipal [Roubaix] (années 1880-1970)*». La ville de Roubaix est socialiste de 1892 à 1983. Elle connaît un népotisme effréné dans le personnel municipal (recrutement de membres du parti socialiste ouvrier car ils ne trouvent pas de travail ailleurs). À l'époque de Jean-Baptiste Lebas de 1918 à 1940, politisation importante du personnel, puis la culture de la compétence progresse nettement. Sous la municipalité de Victor Provo (1942 à 1977), la SFIO devient un parti d'employés municipaux (60 % de ses membres). Pierre Prouvost (1977 à 1983 – Union de la Gauche) engage une épreuve de force avec le personnel communal, mais il la perd. En n'étant pas réélu en 1983, le PS s'effondre totalement.

2 L'intégralité de cette communication est parue dans le *Mémoires d'avenir* n° 10 décembre 2021. Emilie Biland est l'auteur de l'ouvrage «La fonction publique territoriale» aux éditions La Découverte, collection Repères, 2012, nouvelle édition en 2019.

DISCUSSION

Karel Yon ouvre un temps de discussion.

Jef Lair (syndicat CGT de Nanterre) informe que le syndicat UFICT de la ville a maintenant 112 adhérents.

Eric Hours (secrétaire régional services publics CGT AURA) dit que sous différentes municipalités de Grenoble (PS, droite, écologistes), avec la métropolisation, on a toujours la même politique.

Un camarade du syndicat de la ville de Lille explique qu'avec le syndicat FO, il y avait confusion syndicat/élus. On retrouvait de nombreuses familles. Depuis il y a assèchement du recrutement familial, remplacé par la technocratie.

Didier Louvet (ancien secrétaire du syndicat CGT de Roubaix) complète la description de R. Lefebvre en parlant de la politique clientélaire en direction des quartiers dans les années 1970.

Après un camarade de Pontault-Combault (77), Guy Morvan (Saint-Brieuc, Le Havre et Fédération Interco-CFDT) parle de la difficulté des militants à se retrouver dans les appareils municipaux.

Rémi Lefebvre intervient à nouveau pour dire qu'il n'y a plus de variables partielles dans les politiques locales. Les ressources clientélares se sont grandement taries. Le socialisme municipal est un mot du passé. Sous Martine Aubry à Lille, il y a en même temps hybridation et pérennisation.

Après la pause sont prononcées 4 communications de militants syndicaux CGT.

Le premier est **Patrick Fuseleau** (syndicat CGT de La Rochelle) qui souhaite évoquer «*La désindustrialisation et ses conséquences à La Rochelle 1977-1993*»³

P. Fuseleau a été 21 ans ouvrier au chantier naval et 24 ans magasinier à la ville. Les chantiers navals étaient le fer de lance des luttes locales; en mai-juin 1976, plus de 6000 métallurgistes sont en grève totale sur les salaires, avec des affrontements pendant plusieurs jours avec les CRS. En 1978, l'emploi rochelais voit arriver des jours sombres : des projets de fermeture menacent les 8 principales entreprises, dont les chantiers navals, Simca-Peugeot, Alcatel... ainsi que le secteur de la pêche. L'UD CGT et le conseil municipal appellent le 9 février 1979 à une journée ville morte; près de 18 000 personnes dont 12 000 de La Rochelle défilent sous la pluie. Le taux de chômage atteint des niveaux record, semblables à ceux de la Lorraine. En 1981-82, les ouvriers ne voient pas le changement venir, 22 sont mis devant les tribunaux. En 1986-87, les chantiers navals sont définitivement fermés, malgré des actions parfois violentes et l'organisation de concerts avec Casadesus, Higelin... Cela s'accompagne



d'un désastre social, certaines familles étant détruites, malgré le soutien du CCAS municipal, la mise en place d'une cellule de reconversion et de fonds européens. Dans le slogan du maire Michel Crépeau «La Rochelle belle et rebelle», le mot rebelle disparaît; La Rochelle cesse d'être une ville industrielle et passe sous statut de «ville bronze culs». P. Fuseleau après 22 mois de chômage, suite à des discussions entre la CGT et M. Crépeau, est embauché, ainsi que 3 autres militants (dont Chantal Papin d'Alcatel qui deviendra un temps secrétaire du syndicat), à la ville. Dans le syndicat CGT des fonctionnaires territoriaux, cela donne lieu à une hybridation de cultures.

Ensuite, **Pierre Legoy** (secrétaire de l'IHS) évoque «*La démarche participative et le débat*

sur l'autogestion à Sarcelles 1965-1982». P. Legoy a travaillé comme cadre au service urbanisme de la ville de Sarcelles de juillet 1975 à décembre 1982. Le maire est Henry Canacos (PCF), élection née des combats pour doter le grand ensemble (12 370 logements, 42 000 habitants) des équipements qui lui manquaient. En 1968, il n'y a que 8 % d'immigrés et 4,7 % de 65 ans et plus; 80 % des habitants se disent heureux d'y vivre. La maîtrise politique du développement du grand ensemble a évolué en 3 temps : affrontement promoteur (la SCIC)/association des résidents; conflits à trois dimensions, avec la municipalité; bras de fer entre la SCIC et la municipalité, le promoteur souhaitant la rentabilisation du capital investi par une densification. Outre les problèmes inhérents à l'activité de gestion de la municipalité, celle-ci soutient les mouvements revendicatifs des résidents, mais en même temps leur fait perdre une partie de leur autonomie. La municipalité est contrainte à des choix d'investissement; elle finit par accepter la densification des dernières tranches de construction, le locatif étant réduit à 7 %. Les résidents aspirent à une participation plus directe aux décisions : coût des loyers et des charges, malfaçons de la construction, protection des chantiers, sous-équipement général, parkings empiétant sur les espaces verts... une sorte de syndicalisme s'est mise en place.

Afin de faire participer la population à la gestion, les 15 commissions municipales sont élargies à leurs représentants. En mars-avril 1979 est organisée une grande consultation «*Décidons nous-mêmes*». Le projet, en novembre 1981, de création d'un office municipal HLM auquel seraient dévolus presque 10 000 logements, veut «rendre Sarcelles aux



3 Suite à l'élaboration de cette contribution, devenu en quelque sorte historien amateur, Patrick Fuseleau a participé à un essai de mise en place d'un IHS départemental et il a aidé sa fille Lola à construire une bande dessinée intitulée «La banane bleue ou 1987, la fin des chantiers navals de La Rochelle», dont nous reproduisons des extraits pages 18 et 19. Patrick est décédé le 21 novembre 2023.

Sarcellois». Mais la perspective évoquée d'une expérience autogestionnaire ne mobilise pas réellement la population.

Les efforts produits pour écouter la population ne sont pas déployés pour écouter le personnel et ses syndicats CGT et UGICT-CGT. Dans des services communaux considérablement renforcés dans les années 1970, les 65 cadres sont nettement plus jeunes et diplômés que la moyenne. Tous, ou presque, ont «choisi» Sarcelles par idéal politique. Ces cadres ont beaucoup de mal à situer dans leur vie de travail leur engagement politique. Le débat sur l'autogestion prend de l'ampleur dans le syndicat UGICT-CGT. Le syndicat fait 5 adhésions, mais le dialogue avec l'employeur et le passage à l'action se font attendre, provoquant une autre forme de malaise et la paralysie du syndicat ouvriers-employés. En mars 1983, la droite remporte de justesse les élections municipales.

Laurent Trémentin (syndicat CGT Nanterre) raconte «*Combativité et indépendance syndicale : la grève des maîtres-ouvriers de la mairie de Nanterre, juin 1978*». L. Trémentin a été embauché comme menuisier à la mairie de Nanterre en janvier 1977. Il adhère à une très forte section syndicale des ouvriers de la ville. Au début du printemps 1977, une sanction disciplinaire est infligée à un camarade maçon, provoquant de vives réactions; la sanction est levée. Il y a alors plus de 600 syndiqués à la CGT; un jeune et très actif militant, permanent, remplace au secrétariat général une camarade femme de service des écoles. L'imbrication entre pouvoir municipal et syndicat est très forte; les grèves sont payées et les autocars municipaux emmènent les manifestants à Paris. En mai 1978, un décret permettant d'améliorer la carrière des ouvriers professionnels (O.P.) est paru. Tous les OP2 arrivés au 6^e échelon peuvent être nommés maîtres-ouvriers; à Nanterre ils sont 70 concernés et le syndicat réclame pour eux l'application du décret. La direction municipale annonce ne vouloir nommer que ceux qu'elle aura choisis!

Une bonne partie des concernés est en fin de carrière, ce sont des vieux routiers du syndicalisme. Assemblées générales et débrayages montent en puissance, la municipalité y va de ses coups de violon. La direction du syndicat est sans faille, le soutien de l'union locale et celui de la Fédération s'imposent. Les grévistes, environ 80 % de l'effectif, tiennent le coup pendant 23 jours, informant les autres collègues et la population sur les marchés. Nous osions faire grève contre nos bienfaiteurs! Les agents de maîtrise (surtout ceux qui avaient bénéficié de promotions «maison») créent un syndicat UFICT pour marquer leur désaccord (il restera jusqu'aux années 90 un agréable club de discussion). Fin juin, une ultime négociation permet des avancées en augmentant le nombre des nommés. La grève est sus-

pendue et la «boite en fer», nourrie par une grande solidarité, partagée équitablement. Début septembre, le mouvement reprendra sous forme de débrayages de 59 mn. Les fondements du principe d'indépendance syndicale qui anime la nouvelle Fédération des services publics en cours de création étaient posés. Avec le temps, les 70 OP2 possibles ont fini par être tous nommés maîtres-ouvriers, le dernier en octobre 1981.

Enfin, **Ronan Lapiere** (secrétaire général de l'UFICT de 1996 à 2002) revient sur «*Syndicalisme "cadres" et rapport au politique : l'exemple de l'UFICT-CGT des services publics dans les années 1980-90*». Il décrit les éléments de contexte : la situation originale des cadres, entre ouvriers-employés et employeurs, ce qui n'exclut pas des contradictions internes à l'intérieur des différentes couches d'ICTAM; le choix de la CGT pour le syndicalisme «spécifique» avec un degré d'autonomie variable, mais assumé, entre la négation du particularisme cadre et l'option d'une organisation séparée (CGC). Cette situation est complexifiée par la nature originale de l'employeur territorial, élu de la population, et l'intégration d'un certain nombre de cadres dans les processus de décision des choix de gestion, dans une relation complexe et variable.

Le rapport au parti (dans notre champ de syndicalisation à l'époque, souvent le PCF) est globalement marqué par une prise de distance. On passe dans les années 1980-90 du «rouge» à «l'expert», dans un contexte marqué également par des modes de gestion de plus en plus alignés sur la pensée dominante. Mais ce processus est contradictoire et très différencié; c'est parfois la prise de distance des maires avec le PCF qui crée des situations complexes, où les cadres sont partagés entre deux loyautés.

L'existence de l'activité d'organisations spécifiques UFICT, dans une relation parfois complexe avec les syndicats ouvriers-employés, a souvent permis à des militants, à la fois politiques et syndicaux, de se construire une autonomie de pensée et d'action. Il s'est ainsi élaboré, dans un contexte d'affaiblissement et de perte de substance du «communisme municipal», une culture à la fois professionnelle et syndicale, marquée par un fort attachement au service public local.

DISCUSSION

Karel Yon ouvre un court moment de discussion.

Richard Perez (Interco-CFDT 93) a travaillé à la bibliothèque de Sarcelles entre 1975 et 1978. Il était correspondant à la bibliothèque du syndicat CGT, mais, suite à un refus de nomination (alors qu'il était reçu au concours de sous-bibliothécaire), il a créé avec quelques collègues d'autres services un syndicat CFDT. Même s'il a essayé d'avoir les meilleures relations possible

avec la CGT, un problème profond d'indépendance syndicale se posait; le pluralisme syndical était difficilement toléré.

A. Pouchol revient sur le paiement des jours de grève : les maires PCF finançaient les grèves qui leur plaisaient, pas les autres; aujourd'hui, il n'y a plus paiement. Au sujet du distinguo des étiquettes municipales, il explique que l'autonomie des collectivités locales a été liquidée. Avec la déconcentration féroce, les métropoles et les grandes régions, c'est un laminage de tout ce qui était démocratie.

La deuxième journée du colloque a donc été annulée;

la matinée comportait 5 communications d'universitaires, une table ronde et 3 communications de syndicalistes : Thérèse Gallo-Villa (secrétaire générale de l'UGFF-CGT de 1978 à 1992), Guy Morvan (secrétaire national de 1980 à 1985 de la Fédération Interco CFDT), René Ricot (président de la CFTC Fonction publique de 1972 à 2005); l'après-midi 3 communications d'universitaires et une d'Anne-Marie Perret (ancienne présidente FO de la Fédération européenne des services publics de la CES).

Nous avons publié dans *Mémoires d'avenir* 2 d'entre elles :

- N° 10 décembre 2021 «*Témoignage sur la période 1978-1985*» de Thérèse Gallo-Villa (ex-Hirszberg) avec un complément d'Alain Pouchol
- N° 11 juillet 2022 «*Les syndicalistes face aux politiques municipales de l'environnement – Les Fédérations CGT et CFDT des personnels municipaux des années 1960 à 1989*» de Renaud Bécot (historien, maître de conférences Sciences Po Grenoble, LARHRA)

Les résumés des communications de Charles Bosvieux-Onyekwelu (sociologue, Centre Maurice Halbwachs, EHESS) «*Les services publics territoriaux vus d'en haut : le Conseil d'État juge des municipalismes (1880-1940)*», Frédéric Poulard (sociologue, Université de Lille, Clersé UMR 8019) «*Les directeurs des affaires culturelles ou la revendication "politique" d'un rôle social*», Éric Canobbio (géographe, maître de conférences Université Paris 8, Ladyss UMR 7533) «*Réformes territoriales, démocratie sociale et remédiation syndicale, comment la CGT implique-t-elle le territoire comme nouvel horizon revendicatif?*», Clémentine Comer (politologue, post-doctorante, IODE, Rennes 1) «*La protection sociale complémentaire des agents territoriaux : un objet syndical et politique instabilisé. Contribution à l'analyse de dynamiques de négociation contrastées*», ainsi que l'intégralité de la communication d'Anne-Marie Perret (secrétaire de la FGF-FO de 1999 à 2014) «*Le syndicalisme européen*», sont disponibles auprès de Florian Gallien, archiviste-documentaliste à la Fédération CGT des services publics.

Ou 1987, la fin des chantiers navals de La Rochelle



Lola Fuseleau

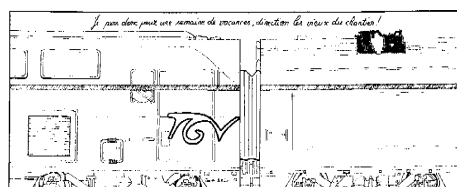
1937, la fin des chantiers navals de la Rochelle

Let homme, c'est mon père,
Patrick Zuckau. Il était
chaudronnier charpentier for

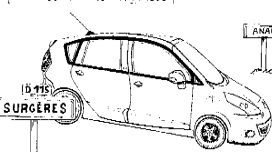


Il travaillait à la SNACRP,
aux chantiers navals de la
Rockwell qui tout le
monde appelait chez
Delmas.

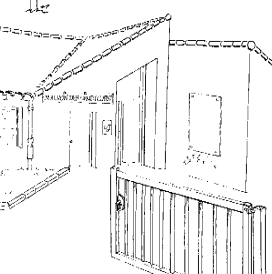
* *Sainte-Basille des Italiens et
Anonyme de la Rochelle-Pallu*



PARIS DEPART MONTPARNASSE



ANAT



Après 410 km de voyage,
jeune couple au
mariage à la maison
des syndicats. Retour
à l'église dans la
bande dessinée.
Ici il y a que des syndicats
dans les années 1980, alors
de la section syndicale
CGT du Rhône.

(17) *the small child*

Il avait presque plus rien. Une de ses dernières commandes ça a été les vitres de l'île de ré en 1986-1987. Ce sont des parties des piliers. Les élan bouce ont appuyé la commande. En somme, ils ont sacré les fonds de tancar Maca enfin, on les a sortus dans le port de commerce pour protester"



et sur un mouvement de foule, on a envahi la salle. On a voulu faire sortir le directeur, Tschetou de son suéenn. Je l'ai aidé. Mais il voulait pas, alors je l'ai aidé avec.



A hand is pointing to a diagram of a plant. The diagram shows a central vertical stem with several horizontal branches. Labels are present: 'Inverted Y' on the left, '750' at the top, and 'Inverted Y' on the right. The diagram is part of a larger set of illustrations.

En avril 1987, a eu lieu le comité extraordinaire, d'entreprise nous annonçant nos licenciements. On attendait dans la cour.



"Soit à cet incident on a été mis en examen pendant
 1 an pour coups et blessures. Sur quoi dire, l'affaire
 s'est éteinte à elle-même. Mais on a fait des
 manifs de soutien envers les militants accusés."

"Une de nos actions consistait à seller des La Rochelle archaïques"

Enfin, généralement, on est peiné plusieurs fois au tribunal, a'était un peu l'histoire.

Mais revenons au temps présent et plus particulièrement à la formation des chantiers

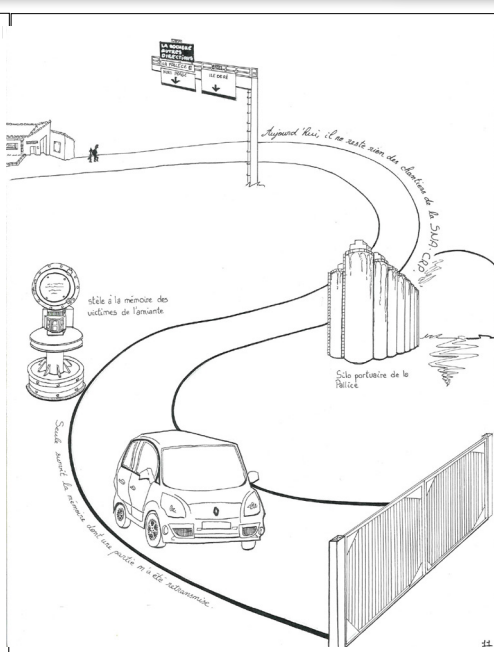
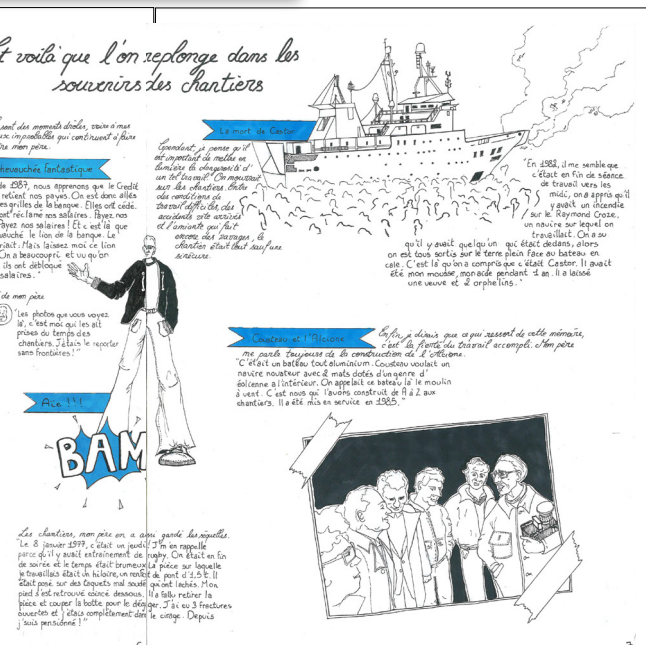
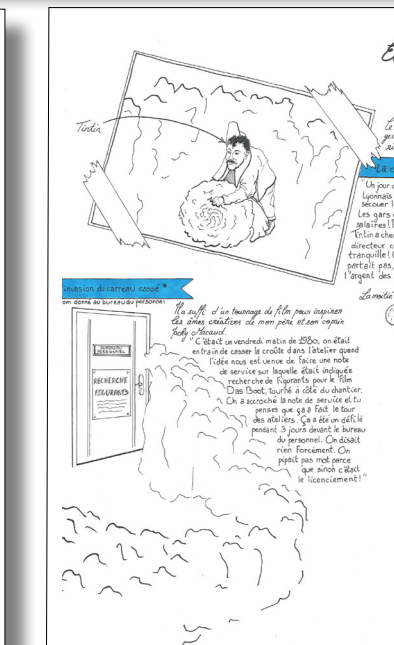
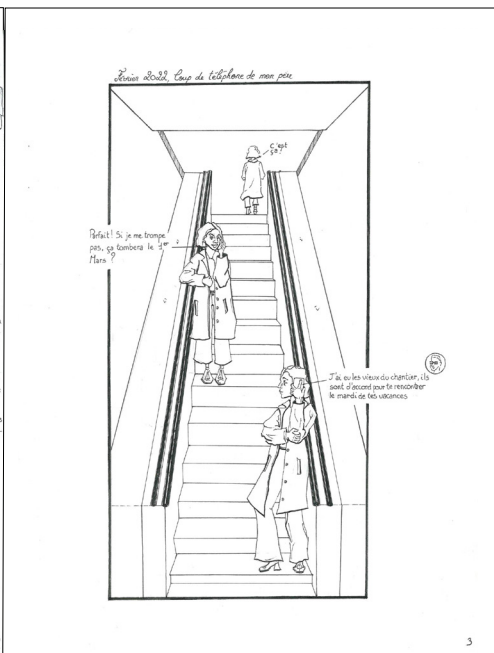
Le chentier a disparu pas par manque de communis mais par décisions politiques "ne savaient pas Babilly, un oncle qui n'a pas pu être présent à la réunion. On savait que nos jours étaient comptés. On a été sacrifiés au nom de la grande Europe"

C'est ce qu'on appelle la banane bleue. Elle part de l'Écosse, passe par l'Allemagne et se termine en Italie. Dans cette zone l'industrie lourde était présente et c'était pas le cas de La Rochelle qui est devenue une ville de bronze culs. 1983 a été le début de la fin.

Alois, on s'est battu pour savoir nos chantiers: tracts, manifestations "



Dans ces moments là, le tam-tam sur les toiles se sentait dans toute la ville.



40^e anniversaire de l'UFICT

Par Pierre Legoy

Le congrès constitutif de l'UFICT s'est déroulé les 20 et 21 mars 1985 à La Grande Motte (34), soit 6 ans après le congrès de Nanterre créant la nouvelle Fédération des services publics.

La commission exécutive de l'UFICT souhaite organiser en 2025 un événement visant à fêter cet anniversaire.

Dans ce numéro de Mémoires d'Avenir, nous posons quelques questions à Pierre Legoy, premier secrétaire général élu à La Grande Motte.

DANS QUEL CONTEXTE S'EST TENU LE CONGRÈS CONSTITUTIF DE L'UFICT ?

Le congrès constitutif de l'UFICT en mars 1985 intervient en fin d'un cycle ascendant de mobilisations et de propositions revendicatives offensives, des années 1970 aux premiers temps du pouvoir mitterrandien et du gouvernement socialiste. À partir de 1985, nos luttes vont être de plus en plus souvent défensives. Pour prendre une image, l'hiver 1985 a été froid : à La Grande Motte les lauriers avaient gelé, ce qui est exceptionnel. Le document d'orientation rédigé par le collectif fédéral chargé de la préparation (encart Options de 48 pages du 17 décembre 1984) était sur le fond, j'en suis encore persuadé, très bon. Mais les débats préparatoires pas fameux, et l'ambiance à La Grande Motte pas très dynamique. Rien à voir avec ce à quoi j'ai assisté en septembre dernier à Martigues. Plus de 60 paragraphes du document ont cependant été modifiés par des amendements.

En fait, ce congrès constitutif intervient avec retard (une première UFICT avait existé dans la Fédération générale services publics et de santé, mais elle n'avait pas fait long feu), pour une série de raisons, dont la principale est la priorité donnée, après la création de la fédé en 1979, à notre activité pour obtenir le statut de janvier 1984, avec le tournant revendicatif adopté par le congrès fédéral de Lyon de 1982. Les collègues commençaient seulement à percevoir notre revendication de fonction publique nationale au service des 3 niveaux institutionnels.

Nous n'avons pas su créer une dynamique enthousiasmante de se retrouver dans une organisation regroupant communaux, Parisiens, préfectures, HLM, secteur privé, officiers sapeurs pompiers, etc. Les Services publics CGT parisiens, en particulier (Grande Maîtrise,

cadres administratifs et techniques), n'ont pas trouvé dans l'UFICT leur miel.

Les forces de l'USNICT Communaux étaient pour beaucoup préoccupées par leurs problèmes locaux. L'USNICT avait été créée en décembre 1976 à Rouen ; il s'agissait de passer d'un syndicat national à un syndicalisme sur le lieu de travail. Les élections municipales de 1977 avaient été un raz de marée à gauche ; celles de 1983 furent un reflux important, en lien avec les déceptions politiques nationales. Un paquet de syndicats locaux de l'USNICT étaient englués dans des conflits avec leurs municipalités communistes, avec un problème d'acceptation de l'indépendance syndicale, y compris par les adhérents en charge de direction générale.

Toujours est-il que le nombre d'adhérents a stagné pendant un bout de temps, alors que notre influence électorale en A et B allait plutôt croissant.

LES CATÉGORIES A ET B DANS LES COLLECTIVITÉS LOCALES ONT BEAUCOUP ÉVOLUÉ DEPUIS LES ANNÉES 1960. PEUX-TU DÉGAGER LES GRANDS TRAITÉS DE CES MUTATIONS SOCIOLOGIQUES QUI ONT JOUÉ UN GRAND RÔLE DANS LA SYNDICALISATION UGICT ?

Jusqu'à fin des années 1960, les secrétaires généraux et SGA, souvent diplômés de l'ENAM, pas souvent de l'enseignement supérieur (Henri Rive était une exception), issus de la promotion sociale, et les cadres de la Ville et Préfecture de Paris, dominaient dans le syndicat CGT des cadres supérieurs. Emmanuel Bellanger dans sa préface au tome 1 de l'histoire de la Fédération, écrit : « Deux collectifs se distinguent très tôt. Le premier est celui de l'amicale des secrétaires de mairie et des chefs

de bureau, respectueux des hiérarchies et animés par un sens aigu du compromis et de la négociation avec "les ennemis de classe" représentant, sous la III^e République, "l'État bourgeois" et l'impérialisme capitaliste. Le second collectif militant et syndical est issu du monde des ouvriers communaux de l'assainissement, de la voirie, des cimetières, des ateliers ou des régies dont le nombre augmente considérablement lorsque les municipalités se donnent, en nombre, un conseil et un maire socialiste ou communiste à partir des années 1920. Les secrétaires de mairie, appelés à devenir les secrétaires généraux puis les DGS d'aujourd'hui, et les ouvriers syndiqués des communes vont finalement nouer un compagnonnage durable. » Cette vision demande certes à être confirmée et précisée, mais elle est très importante pour notre histoire : les cadres ont joué dans la Fédération dès les années 1950 un grand rôle (Raymond Barberis était responsable du syndicat des cadres supérieurs avant de devenir, brutalement au décès de Lartigue, SG de la fédé). Au congrès de Vierzon en 1961 le champ de syndicalisation s'est élargi à la catégorie B et le syndicat a perdu son qualificatif « supérieurs » ; l'objectif est de « permettre l'adhésion de tous les agents ayant franchi le barrage initial ouvrant la voie à une carrière hiérarchique susceptible d'aboutir aux emplois les plus élevés de la carrière communale et hospitalière ». Au congrès de Nîmes en 1971 la syndicalisation s'ouvre aux contractuels.

Les années 1970 ont connu une croissance considérable des services techniques communaux : ingénieurs, adjoints techniques (techniciens de l'époque) ; poussée d'emplois nouveaux (emplois créés par délibération locale n'existant pas dans le « tableau indicatif » du statut de 1952) tels dans l'urbanisme, l'informatique... C'est en lien avec la croissance





urbaine et l'évolution des problématiques urbaines. En 1979, Roland Perret, vérificateur, SGA de l'USNICT, est membre du bureau fédéral; en 1982, c'est Jean-François Pin, ingénieur polytechnicien.

En novembre 1978 est créé l'emploi d'attaché; c'est l'emploi administratif nécessitant la licence/maîtrise voire bac+5. Avant on devenait de commis rédacteur puis chef de bureau et parfois SG, souvent sans formation supérieure. Beaucoup de dirigeants de l'UFICT, Viviane Iragne, Ronan Lapierre, Évelyne Boscheron, Robert Feuilloley, moi-même, sont des attachés. Cela a produit, me semble-t-il, 2 inflexions majeures : 1 — nettement plus de femmes, de jeunes, et 2 — ayant les boules, car l'accès au grade d'administrateur leur est quasi interdit : dans la territoriale, l'intégration — démagogique — de beaucoup de SG et SGA (pardon... DG et DGA), d'une armée mexicaine de cadres du CNFPT, dans le cadre d'emplois d'administrateur a bouché pendant des années la promotion des attachés.

Dans la fin des années 1980 et le début des années 1990, suite aux transferts de services liés à la décentralisation, en particulier des DDASS, il y a arrivée en masse de catégories, féminines, qui se sont mobilisées aux alentours de la réforme Durafour : assistantes sociales, puéricultrices, infirmières... Au même moment, avec les luttes lors de la création de leurs cadres d'emplois, apparaissent beaucoup plus les secteurs culturels, bibliothécaires, professeurs de musique... À la direction de l'UFICT et de la fédé : Lise Bouveret, Maité Lassalle puis Baptiste Talbot, Daniel Mayeur, Bernard Sinoquet, Marc Sureau... Notons, pour les assistantes sociales, qu'elles avaient déjà joué un grand rôle lors de la création après la Libération du syndicat national CGT des assistantes sociales; ces militantes (Liliane Esnault, Maggy Added,

Danielle Berlaimont...) ont pris ensuite des responsabilités avec les «communaux».

Les évolutions sociologiques ont donc joué un grand rôle dans nos pratiques syndicales UGICT et fédéral. La thèse engagée par Eva Gueguen, sur l'évolution du rôle des femmes au sein de la Fédération CGT des services publics en contexte de féminisation du tissu militant, devrait, entre autres, le confirmer.

LE DÉBAT SUR LE BESOIN D'UN SYNDICALISME SPÉCIFIQUE, AU-DELÀ D'UN SYNDICALISME DIVERSIFIÉ, EST RÉCURRENT. LA DIRECTION FÉDÉRALE N'A-T-ELLE PAS CONSTAMMENT SOUTENU LE SYNDICALISME SPÉCIFIQUE ?

En effet, encore récemment, a pu être émise la peur d'une CGT bis, d'une CGT réformatrice, d'un gaspillage financier. Or la «double nature de l'UGICT», ce n'est pas seulement la concrétisation de l'alliance des ICT avec la classe ouvrière et la construction de la convergence.

Depuis 1948, un syndicat national a regroupé des cadres supérieurs de villes importantes et préfectures ainsi que des directeurs et économistes d'établissements hospitaliers essentiellement implantés dans le département de la Seine et quelques villes de province. La Fédération a toujours soutenu cette syndicalisation spécifique. Par exemple, parmi les graves questions à l'ordre du jour du congrès fédéral de Paris en novembre 1958, Dominique Durand raconte qu'on trouve celle du renforcement du syndicat national CGT des cadres supérieurs des services publics et de santé. C'est Edmond Chaix, secrétaire général adjoint à la mairie de Drancy, qui intervient. Il n'hésite pas à parler d'hostilité des cadres à l'égard du syndicat CGT, ceux-ci «craignant que dans un syndicat groupant l'ensemble des employés communaux, ils soient amenés à prendre des positions qui soient parfois impossibles». Le congrès fédéral de Rouen, en mars 1963, adopta une recommandation consistant à inciter les cadres, adhérent ou militant dans les syndicats généraux, à rejoindre le syndicat des cadres.

Peu après le congrès fédéral de Lyon, en avril 1983, est publié en plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires un appel à la syndicalisation, une «Adresse aux Ingénieurs, Cadres et Techniciens des Services communaux». Je la cite, car elle me semble correctement situer le besoin d'organisation spécifique : «La CGT a toujours développé une conception cohérente et responsable vis-à-vis des ICT. Nous estimons en effet que, en raison du niveau de leur qualification, de leur place et de leur rôle dans l'organisation et le fonctionnement des services publics, il est nécessaire d'accorder la plus grande attention, dans le cadre de l'activité syndicale, aux préoccupations des ICT. C'est la raison pour laquelle, au sein de la CGT, les ICT. se regroupent dans des syndicats spécifiques qui élaborent eux-mêmes, en toute indépendance, leur activité et leur pro-

gramme, dans le souci de les faire converger le plus possible avec les préoccupations de tous les autres salariés.»

En avril 1991, une Conférence nationale de l'UFICT s'interroge : l'année 1991 s'est terminée sur une baisse du nombre d'adhérents; depuis 1988 et les luttes des infirmières et puéricultrices, puis des travailleurs sociaux, des bibliothécaires, enfin des professeurs de musique, pour la reconnaissance de leurs qualifications, l'UFICT travaille difficilement à coordonner et élargir ces luttes à l'ensemble des cadres B; la réforme Durafour n'arrange rien. Comment transformer en profondeur nos méthodes et le contenu de notre activité en direction des ICTAM des services publics? L'UFICT multiplie les collectifs diversifiés autour des identités professionnelles, prenant le risque d'une activité catégorielle qui s'éloigne du fondement de l'organisation spécifique. Mais cela permet une meilleure écoute et prise en compte des aspirations des collègues.

L'ENGAGEMENT SYNDICAL CONTRAIRE PARFOIS L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL. QUELLE EXPÉRIENCE SOUHAITES-TU PARTAGER EN LA MATIÈRE ?

J'ai eu 3 vies professionnelles : de juillet 1975 à décembre 1982, une expérience formidable dans l'urbanisme à Sarcelles (95); l'investissement dans le travail et la crainte d'être considéré un raté professionnel m'a fait retarder autant que j'ai pu le détachement à temps plein à Montreuil. Mais j'ai vécu également une expérience formidable de presque 12 ans à la Fédération, même si les dernières années ont été un peu difficiles. Puis à partir de mars 1994, j'ai la chance de réussir ma réintégration dans les services de la communauté de La Rochelle, le maire-président Crépeau ayant perçu l'intérêt de mes analyses pour la préparation de la décision politique.

Là est l'intérêt de mon expérience dont je souhaite faire part à mes camarades d'aujourd'hui : l'ouverture d'esprit qu'apporte le syndicalisme dans une fonction publique parfois trop «locale» rend possible une nouvelle vie professionnelle riche. Au moins autant que celle que relate mon exact contemporain Jacques Marsaud dans son livre «Passion Commune – secrétaire de mairie en banlieue rouge» paru en 2018 («Secrétaire de mairie est un super boulot. On travaille auprès des élus, on s'occupe des gens et de leur cadre de vie, on fait de la politique, on est débordé, le téléphone sonne sans arrêt»). Jacques, adhérent à l'UGICT-CGT, ne parle à aucun moment d'un engagement syndical; eh bien je témoigne de ce qu'il peut apporter. Et je ne suis pas le seul, il suffit de voir l'évolution après leurs responsabilités fédérales de mes amis de l'IHS P. Coanet et V. Debeir.



BON DE COMMANDE

Tome 3

Histoire de la Fédération CGT des Services publics - 1995-2023

à compléter et à retourner par mail
avec copie de l'ordre de virement

IBAN : FR76 1027 8061 3700 0340 4554 175

Code BIC : CMCIFR2A

(Attention, veiller à mentionner : Bon de commande,
« Histoire de la Fédération - Tome 3 »)

Fédération CGT des Services publics — IHS — Case 547 - 263 rue de Paris 93514 MONTREUIL CEDEX

Nom : Prénom :

Organisme :

Adresse :

Ville : CP : Tél :

Courriel : @

Je commande (Frais de port inclus) :

- ☐ De 1 à 19 exemplaires : X 16,00 € = €
- ☐ De 20 à 49 exemplaires : X 15,50 € = €
- ☐ De 49 à 200 exemplaires : X 15,00 € = €

À partir de 200 exemplaires, nous contacter : fdsp@cgt.fr - 01 55 82 80 00



HARO SUR LES JACOBINS

**Essai sur un mythe politique français
XVIII^e-XXI^e siècle.**

**Par Guillaume ROUBAUD-QUASHIE et Côme SIMIEN
2025 Puf (Questions républicaines) www.puf.com**

Guillaume Roubaud-Quashie est chercheur associé au Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/CNRS). Spécialiste des politisations populaires il a notamment dirigé Cent ans de parti communiste

français (Cherche-Midi, 2020). Il est également membre du Conseil scientifique de l'IHS de la Fédération CGT des Services publics. Côme Simien est maître de conférences en histoire moderne à l'université Paris 1. Spécialiste de la Révolution française, il a notamment publié *Le Maître du village au temps des Lumières* et de la Révolution (CTHS, 2023) et co-dirigé *L'Amitié en Révolution* (PUR, 2024).

Ah, les Jacobins et le Jacobinisme! Ils n'en finissent plus de faire parler, bien souvent à tort et à travers.

Le nom provient du lieu où se réunissaient députés, militants révolutionnaires, principalement masculins, simples citoyens et citoyennes avides d'informations et de confrontations d'idées sur les événements révolutionnaires. Ce lieu c'était le couvent des Jacobins (autre nom des Frères Dominicains) rue Saint-Honoré à Paris. Dans l'imaginaire collectif, forgé par des décennies, et bien plus, de déformation propagandiste, manichéenne (on dirait aujourd'hui complotiste), les Jacobins c'est le centralisme qui écrase les libertés et l'initiative décentralisée, c'est l'autoritarisme et tant qu'on y est la terreur et la dictature. Hier c'était la fantasmagorie royaliste, aujourd'hui c'est affaire de débat entre la droite et la gauche, et même à l'intérieur de la gauche. On pense par exemple au Printemps républicain ou à cette saillie récente de Raphaël Glucksmann : « Ni Jupiter ni Robespierre ».

Le grand mérite de cet essai c'est de nous faire revivre, dans une écriture flamboyante, la vie et les débats qui se tinrent jusqu'au milieu des années 1800 dans les clubs jacobins, ou les Clubs, car il en existait dans toute la France et leur autonomie était quasi totale par rapport au Club parisien de la rue Saint Honoré. Et de nous entraîner dans le tourbillon des débats, rapports de force, luttes parfois sanguinaires entre Jacobins Girondins, Montagnards, Sans-culottes, Thermidoriens, Feuillants, Enragés. L'autre mérite du livre, en ces temps troubles, c'est de nous rappeler l'actualité des idéaux révolutionnaires des combattants pour la République sociale.



UN BOUGNAT DES JOURS HEUREUX... ET DU BONHEUR COMMUN

**Par Marcel Trin
2025. Éditions Mers du sud
www.editionsmersdusud.fr**

Les plus anciens parmi les lecteurs de *Mémoires d'avenir* connaissent Marcel Trin, parfois très bien, car il a été plusieurs décennies durant depuis son adhésion à la CGT en 1965 jusqu'à son départ en retraite en 2002 de la Générale des Eaux, un militant, un dirigeant de la CGT à la

il restera jusqu'à la retraite. C'est là qu'en 1965, à 23 ans il se syndique à la CGT. Oh, ce n'est pas pour faire la révolution ; mais des collègues lui ont dit que le syndicat pourrait l'aider à trouver un logement. Et ça fonctionne, mais lui décide de vraiment s'engager contrairement à tant de salariés, qui une fois leur problème réglé, oublient voire tournent le dos au syndicat.

Dès 68, il est au conseil syndical du syndicat CGT CGE de la région parisienne, et il adhère au PCF un an après. Et il va aller de responsabilité en responsabilité syndicale locale, départementale, régionale, nationale, internationale.

Mondialement connu et apprécié par les syndicalistes de tous les continents, mais surtout d'Europe, d'Afrique, des Amériques, il parcourt les pays à leur demande pour les former, les conseiller sur les enjeux de la gestion de l'eau. Car le modèle français de délégation de service public s'est répandu dans le monde.

Les former et conseiller, mais aussi souvent, pour ne pas dire toujours, relayer à Paris et appuyer les revendications des travailleurs désormais sous la coupe de la pieuvre CGE. C'est qu'il a été désigné par la confédération comme représentant CGT au comité de groupe de la CGE (aujourd'hui Véolia-Eau), puis du comité de groupe multinational Vivendi qui avait 380 000 salariés dans 4 600 filiales.

Le livre fourmille d'anecdotes sur ses activités de solidarité et coopérations syndicales internationales, à Washington, New York, en Angleterre, Portugal, Espagne, Italie, Allemagne, République tchèque, Sénégal, Niger, Madagascar, Martinique, Cuba, Sahara algérien, Guyane, Genève. Au sein du collectif Eau de la Fédération, et avec les camarades des groupes Lyonnaise des Eaux et Saur, ils n'ont jamais cessé de travailler à la revendication de construction d'un service public national de l'eau, et dans le même temps à la construction d'une convention collective réunissant tous les salariés des entreprises privées de gestion de l'eau. Eh oui, Marcel c'est toute une vie à travailler au bonheur commun, et aux jours heureux.

CGE, puis à Vivendi Universal.

À 82 ans, il est d'ailleurs toujours membre du Conseil départemental de l'Union Syndicale des Retraités CGT de la Charente.

Mais même parmi ceux qui l'ont connu depuis que, en 1976 il participait au bureau de la branche communale de la Fédération CGT des Services publics et de Santé, puis élu à la Commission Exécutive de la nouvelle Fédération CGT des Services publics dès 1979, son livre autobiographique est une véritable et savoureuse découverte.

Né en 1942 dans une petite bourgade du Cantal (d'où le titre du livre : « un bougnat »), issu d'une famille paysanne dont ses parents génétiques ont voulu s'extraire en devenant cordonnier et mercière à domicile, Marcel a, tout petit, été pris en charge par le frère de sa mère atteint d'un cancer. Les souvenirs qu'il raconte de cette enfance et de sa tumultueuse jeunesse sont un vrai régal. Puis, bardé d'un CAP d'ajusteur-mécanicien et d'un CAP de dessinateur industriel, il monte à Paris après le service militaire, et après une tentative d'embauche à la Thomson Gennevilliers, il trouve un emploi à la Compagnie Générale des Eaux où



2015 - 2025



Adhésion à l'IHS

MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES

(La cotisation comprend l'abonnement à Mémoires d'avenir, la revue de l'IHS de la Fédération des Services publics, et aux Cahiers de l'IHS confédéral)

Adhésion individuelle syndiqué-e : 20 euros

Adhésion individuelle hors CGT : 35 euros

Adhésion syndicat de moins de 100 adhérents : 50 euros

Adhésion syndicat de plus de 100 adhérents : 75 euros



Adhésion coordination syndicale départementale

ou coordination fédérale régionale : 50 euros

Organisation, institution hors CGT : 150 euros

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom Prénom

Adresse postale

Code postal Ville

Mail Téléphone

Bulletin et chèque à retourner à :

IHS des Services publics CGT

Case 547 - 263, rue de Paris

93515 MONTREUIL CEDEX

Mail : ihsfdsp@cgt.fr — Tél. : 01 55 82 88 20

Site Internet : www.cgtservicespublics.fr

Année 2025

Adhésion individuelle syndiqué-e ☐

Adhésion individuelle hors CGT ☐ Adhésion syndicat - 100 adhérent-es ☐

Adhésion syndicat + 100 adhérent-es ☐ Adhésion CSD ou CFR ☐

Adhésion Union fédérale ☐ Adhésion organisation, institution hors CGT ☐